

150 ans et pas une ride !

L'année 2021 est l'année du cent-cinquantième anniversaire de la Commune de Paris. Ce bref épisode a marqué notre histoire d'une empreinte profonde, à la fois par la cruauté de la répression dont les communards ont fait l'objet et par le caractère progressiste inédit des mesures prises par le gouvernement populaire d'alors.

Portée par l'espérance de la « République démocratique et sociale », la Commune de Paris a, en moins de trois mois, pris des mesures qui n'ont rien perdu de leur actualité.

L'assemblée parisienne a promu la séparation de l'Église et de l'État, la gratuité et la laïcité de l'enseignement, pour les filles comme pour les garçons, l'égalité femme-homme ; elle a décidé, pour soulager les plus pauvres, un moratoire sur le paiement des loyers, une prolongation du délai de remboursement des créances, la réquisition des appartements abandonnés et la fixation d'un minimum et d'un maximum salarial. Elle a affirmé le droit à la culture pour tous. Ses élus portaient un mandat impératif et étaient révocables.

Même si elle s'est terminée dans un bain de sang, la commune a été victorieuse, parce que ses idées ont

gagné ; ses pires détracteurs ont fini eux aussi par accepter des principes tels que celui d'une école publique, laïque et gratuite pour tous !

D'autres objectifs peuvent nous paraître aujourd'hui encore difficilement accessibles, comme le plafonnement des salaires, la réquisition des appartements vides, le mandat impératif...

Pourtant, c'est dans un contexte tragique de défaite et d'occupation que la Commune de Paris a laissé entrevoir ce que pouvait être une politique d'émancipation individuelle et collective ! Qui aurait pu prévoir ce qui allait arriver à Paris en mars 1871 ?

Qui nous dit que les ferments en germe dans notre société ne pourraient pas amener à briser brusquement des digues qui nous paraissent à l'heure actuelle imprenables ?

Dans le contexte actuel difficile, ce numéro du bulletin académique se veut porteur d'espoir. Outre la partie consacrée à la Commune de Paris, il contient un volet sur les expériences sociales qui ont vu le jour en territoire comtois. À nous de continuer à faire vivre le mot d'ordre des Lip : « c'est possible ! »

Nathalie FAIVRE

N°355
Mars 2021
Abonnt. 6€

Sommaire

Edito	p.1
La Commune et l'école	p.2-4
Louise Michel	p.5-6
Patrimoine architectural Comtois	p.7
Un modèle de coopérative original	p.8-10
La lutte des LIP	p.11
Lisez Vallès !	P.12

Mensuel de la section académique
19 avenue Edouard Droz - 25000 Besançon
ISSN0399 774x CPPAP 0915 S 05578
Tel. : 03 81 47 47 90
courriel : s3bes@snes.edu
Site : www.besancon.snes.edu

Directeur de la publication : Isabelle GUILLAUME
Conception, réalisation par nos soins
Impression : Studio du Square - Besançon



Une existence éphémère, des idées fulgurantes
La Commune de Paris a vécu 2 mois et 10 jours mais son influence est inversement proportionnelle à la durée de sa courte vie. Elle a fait école dans le monde entier et dans de nombreux domaines, y compris celui de l'Éducation.

Des débuts chaotiques mais roboratifs

Le 18 mars 1871 le peuple de Paris se soulève. Thiers et son gouvernement se réfugient à Versailles où siège déjà le Parlement : la Commune est née et peut exister comme administration municipale et gouvernement révolutionnaire. Les ministères sont désertés y compris celui de l'Instruction Publique ;

chausser les pavés”.

Le 28 mars les parisiens élisent les membres du Conseil de la Commune et le lendemain une commission exécutive est mise en place ; elle s'appuie sur des commissions opérationnelles : celle de l'Enseignement est chargée d'expédier les affaires courantes et d'organiser la réforme de l'Instruction.

Elle est composée de membres éminents tels J.Vallès, J.B.Clément ou G.Courbet mais sa cheville ouvrière est Édouard Vaillant (3) ; le 20 avril par “27 voix sur 53 votants, il est finalement désigné” pour prendre seul les mesures exigées par la situation “.



le grand Roullier (1) cordonnier et révolutionnaire qui avait des chaussures à rendre dans le quartier “trouve le fauteuil vide et s’y installe”.

À ses visiteurs, il présente deux feuillets froissés et “poissés de fautes d’orthographe” mais qui contiennent selon Vallès (2) “tout un plan d’éducation qui renverse par sa sagesse les catéchismes des académies et des grands conseils”.

Désigné comme sous-chef de la police municipale, il cède un peu à regret le fauteuil et retourne “dé-

L'École laïque, gratuite et obligatoire

Depuis la loi Falloux de 1850, l’enseignement primaire est assuré à la fois par les mairies et les congrégations religieuses. Résultats : un enfant parisien sur trois n’est pas scolarisé. Dans les écoles qui relèvent de la municipalité, la situation n’est pas brillante : manque d’assiduité des élèves, programmes d’une pauvreté affligeante, formation des maîtres inexistante.

1) Édouard Roullier (1830 ou 1831-1904) savetier proudhonien, membre de l'Internationale. Communard, condamné par contumace à l'emprisonnement en forteresse, il s'exile à Londres. Gracié il rentre à Paris et reprend son ancien métier et ses activités révolutionnaires.

2) Dans *L'Insurgé* la fin du chapitre 27 consacrée à la rencontre Vingtras -Roullier (orthographe retenue par l'auteur) est jubilatoire. L'élève Vallès qui a dédié *L'Enfant* “à ceux qui crèvent d'ennui au collège” et *Le Bachelier* “à tous ceux qui nourris de grec et de latin sont morts de faim” ; prend sa revanche.

3) Édouard Vaillant (1840-1915), figure éminente du courant socialiste révolutionnaire ; figure majeur de la Commune, condamné à mort par contumace, il rentre en France après l'amnistie et redevient rapidement un élu de la République

Dans les établissements gérés par les congrégations, la situation n'est guère plus satisfaisante même s'ils disposent de moyens plus importants et la décision du 2 avril - séparation de l'Église et de l'État- les vide en grande partie de leurs maîtres et de leurs élèves. Pour mener à bien la réforme des écoles primaires, Vaillant s'appuie sur un mouvement où se côtoient parents et enseignants, L'Éducation nouvelle.

Ce mouvement vient de publier un manifeste : "éducation républicaine tout à créer". C'est une véritable charte de la laïcité, novatrice autant dans les contenus que dans les modes d'organisation de la scolarité de tous les enfants ; elle va servir de bases aux décisions de la commission.

Pour la Commune, la diffusion des savoirs est un des fondements de la République : l'école doit donc permettre aux citoyens de s'émanciper et garantir le développement d'une démocratie politique et sociale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
N° 223 LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ N° 223

MAIRIE DU 3^E ARRONDISSEMENT

FOURNITURES GRATUITES
AUX
ÉLÈVES DES ÉCOLES COMMUNALES

Nous informons les parents des élèves qui fréquentent nos écoles qu'à l'avenir toutes les fournitures nécessaires à l'instruction seront données gratuitement par les instituteurs qui les recevront de la Mairie.

Les instituteurs ne pourront, sous aucun prétexte, faire payer des fournitures aux élèves.

Paris, le 28 avril 1871.

Les Membres de la Commune,
ANT. ARNAUD,
DEMAY,
DUPONT,
PINDY.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Avril 1871

Elle sera donc laïque, ouverte à tous les enfants quelles que soient leurs croyances intimes ; l'enseignement religieux sera supprimé "pour les deux sexes" et les insignes, objets ou images liés à un culte bannis des établissements dont les frais sont payés par l'impôt". Au fil des jours le mouvement de laïcisation des établissements se radicalise ; le 14 mai Vaillant publie une note qui préconise de mettre fin aux activités de Jésuites. Le même jour, Jules Simon, le ministre de l'Instruction Publique réfugié à Versailles, rappelle "au devoir les éducateurs", leur interdisant "les controverses passionnées", du Blanquer et du Vidal avant l'heure.

L'école sera gratuite et obligatoire : "Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche, et pour rien, attendu que la science humaine est le bien commun de tous les hommes et n'est pas moins utile pour se conduire dans la vie que les yeux pour voir".

La commission Vaillant a le souci de la scolarisation des filles : l'éducation doit être pour tous et pour toutes à égalité. Elle doit reposer sur la Méthode expérimentale scientifique qui part toujours de l'observation des faits. Les programmes sont mis en chantier ; le programme d'histoire est le premier à être modifié.

Mais l'école doit aussi être professionnelle : il faut que chaque enfant, fille ou garçon, passe insensiblement de l'école à atelier : un ouvrier, une ouvrière doit pouvoir "écrire un livre avec sentiment et talent sans quitter son établi". Les limites de la scolarité obligatoire sont fluctuantes de 5 à 12 ans ou jusqu'à 15 ans si on inclut la formation professionnelle qui a du mal à se mettre en place dans le contexte difficile d'une Commune assiégée : le 12 mai, dans le 12^e arrondissement, une école professionnelle d'art industriel ouvre pour les filles ; le même jour et dans le même quartier les garçons sont accueillis eux aussi dans une école professionnelle. Mais les Versaillais ne leur laisseront pas le temps de faire leurs preuves.

Un exemple suivi et à suivre

La Commune s'intéresse donc pour l'essentiel à la réforme de l'enseignement primaire. Malgré un manque cruel de moyens, elle décide de revaloriser le traitement des institutrices et instituteurs et elle impose une totale égalité de traitement homme-femme. Les lycées, pour la plupart fermés pendant la période, restent en marge du mouvement, figés dans leur structure napoléonienne. Les professeurs qui participent aux événements, le font à titre individuel. Ils seront donc moins nombreux à être condamnés par le conseil de guerre ou les commissions d'épuration mis en place par les Versaillais et c'est une institutrice, condamnée à la déportation,

Louise Michel qui est la figure emblématique de la Commune.

Jules Simon puis Jules Ferry, les ministres de l'Instruction publique qui se succéderont au début de la troisième République condamnent l'un et l'autre, avec véhémence la Commune et approuvent la répression mais ils ne pourront échapper à l'emprise des idées qu'elle avait semées : en 1875, Jules Simon dépose une proposition de loi visant à rendre l'école obligatoire et avec les lois de 1881-82, Jules Ferry consacre, sans doute à son corps défendant, le triomphe d'une part importante des idées de la Commune.»

Jean-Pierre Billot

La Commune en quelques dates :

1870	
19 juillet	La France déclare la guerre à la Prusse
1er sept	Défaite de Sedan, reddition de Napoléon III (Lire E. Zola <i>La Débâcle</i>)
4 sept	Proclamation de la République (Lire J.Vallès <i>L'Insurgé</i>)
19 sept	Début du siège de Paris
1871	
28 janv	Capitulation de Paris : fin du siège Signature d'une convention d'armistice
18 mars	Paris s'insurge, le gouvernement Thiers se réfugie à Versailles
26 mars	Élections du Conseil de la Commune
28 mars	La Commune de Paris est proclamée
19 avril	Présentation du programme de la Commune
16 mai	Démolition de la colonne Vendôme
21 mai	Les Versaillais entrent dans Paris Début de la semaine Sanglante
28 mai	Derniers combats au cimetière du Père Lachaise La Commune est vaincue, la répression sera effroyable (Lire Victor Hugo <i>L'année Terrible</i>)

LOUISE MICHEL : MILITANTE, JUSQU'AU BOUT

Rudes sont les étapes, elles ne seront pas éternelles : ce qui est éternel c'est le progrès mettant sur l'horizon un idéal nouveau, quand a été atteint celui qui la veille semblait utopie.

Ainsi s'exprime Louise Michel dans son livre *La Commune*, publié en 1898 alors qu'elle vit à Londres, où elle s'investit dans la construction d'une internationale socialiste.

Écrire ce livre, c'est revivre les jours terribles où la liberté nous frôlant de son aile s'envola de l'abattoir : c'est rouvrir la fosse sanglante où sous le dôme tragique de l'incendie, s'endormit la Commune belle pour ses noces avec la mort, les noces rouges du martyr.



Celle qui devint l'héroïne la plus connue de la Commune, naît en 1830, deux mois avant les 3 Glorieuses qui renversèrent Charles X. L'année de ses 18 ans, la Seconde République est proclamée avec la devise « liberté, égalité, fraternité », qu'elle va appliquer toute sa vie. En 1850, elle décide de rester célibataire et de devenir institutrice. Mais refusant de prêter

serment à l'Empire, elle crée sa première école privée. Louise Michel, républicaine dans l'âme entend lutter contre l'Empire ; elle se retrouve dans les idées de la 1ère Internationale ouvrière fondée en 1864 : **la liberté passait sur le monde, l'Internationale était sa voix criant par dessus les frontières les revendications des déshérités (p.48).**

En 1870, la guerre déclarée par Napoléon III à la Prusse est un désastre. La République est proclamée le 4 septembre à Paris : **La République ! c'était comme une vision de rêve, elle allait donc venir ? (p. 107)** mais la lutte continue dans des conditions très dures. La capitale est assiégée, les Parisiens ne cèdent rien, le 31 octobre le mot d'ordre est : déchéance du gouvernement. La Commune.

Résistance à mort. Pas d'amnistie. Louise Michel participe à de nombreuses réunions : Au comité de vigilance de Montmartre et à la Patrie en danger, j'ai passé les plus belles heures de siège... **Les femmes ne se demandaient pas si une chose était possible, mais si elle était utile, alors on réussissait à l'accomplir. (p.167).** Elle n'hésite pas à combattre habillée en garde national.

Les Parisiens n'acceptent pas l'armistice et le 18 mars 1871 le peuple parisien se soulève, La Commune est proclamée. Thiers et le gouvernement s'installent à Versailles. Parmi les premières mesures prises, l'accès au savoir pour tous : **Partout des cours étaient ouverts, répondant à l'ardeur de la jeunesse. On voulait tout à la fois, arts, sciences, littérature, découvertes, la vie flamboyait. On avait hâte de s'échapper du vieux monde (p.208)** et des mesures pour les plus pauvres en particulier les femmes (par exemple la restitution des objets mis en gage au mont-de-piété d'une valeur inférieure à 20 francs).

Le drapeau rouge remplace le drapeau tricolore et l'Église est séparée de l'État. Mais cette expérience est de courte durée, l'armée versaillaise arrive et du 22 au 28 mai a lieu la semaine sanglante : **la Commune était morte ensevelissant avec elle des milliers de héros inconnus (p.308).**»

Lorsque Louise Michel découvre que sa mère a été arrêtée, elle n'hésite pas :...**je demandais au commandant la liberté de ma mère, puisque je venais prendre sa place (p.325)**. Louise Michel est arrêtée et emprisonnée à la prison des Chantiers de Versailles. Elle tenait particulièrement à cette photo, qui était encadrée du nom des prisonnières, ce qui a permis de rassurer leurs familles.

charme et l'emmène dans un trou où elle le suce. Et soutient la révolte des Canaques durement réprimée. **Andia le takata, qui chantait près d'Ataï, fut tué dans le combat ; son corps était tordu comme les champs de niaoulis, mais son cœur était fier.**

Fidèle à ses principes, elle refuse une grâce à titre individuelle, et revient en France en 1880 après l'amnistie



Ernest Eugène Appert, Pétroleuses et femmes chantantes ou Prison des Chantiers, le 15 août 1871, Versailles, Intérieur de la prison des Chantiers où sont les femmes accusées d'avoir pris part à l'insurrection de la Commune, 1871, Paris, Bibliothèque nationale de France.

Après le procès, arrive la déportation avec un voyage éprouvant en bateau. **J'ai raconté bien des fois, comment pendant le voyage de Calédonie, je devins anarchiste.** Cette période est une opportunité pour écrire, découvrir, vivre en communauté et bien sûr enseigner. Lire la 5ème partie de son livre est indispensable pour comprendre la mise en pratique de la philosophie de Louise Michel et la cruauté de certains soldats. Louise Michel continue à protester et à revendiquer, elle fait parvenir des courriers à une revue australienne qui les publiera : **Vous avez déjà vu qu'on privait de pain ceux qui se conformant simplement à la loi de la déportation, se présentent aux appels sans se ranger militairement sur deux lignes. La protestation à ce sujet fut énergique, montrant que malgré les divisions introduites parmi nous par des gens complètement étrangers à la cause, et qu'on y a jeté à dessein, les déportés n'ont point oublié la solidarité...** (p.401) Elle décrit scientifiquement et poétiquement la flore et la faune : **Là, nul animal n'a de venin, mais beaucoup fascinent leur proie : le scorpion attire à lui les insectes, la mouche bleue fascine le cancrelat, le flatte, le**

de tous les communards, où elle poursuit ses combats en faveur des plus pauvres, ce qui lui vaut d'autres condamnations à la prison. Elle meurt à Marseille le 9 janvier 1905. Son corps est ramené à Paris et elle est enterrée à Levallois le 21 janvier. Plus de 120 000 personnes ont accompagné à sa dernière demeure celle qui avait si bien défendu leurs droits. La France avait bien changé depuis la naissance de Louise, de nombreuses lois avaient été prises pour rendre le pays plus en adéquation avec sa devise même si la vie y était encore très difficile.

Les mesures sociales mises en place depuis la 2nde guerre mondiale auraient peut-être semblé un bel horizon pour Louise Michel mais risquent bien de devenir une utopie pour les générations futures. Faisons honneur à Louise Michel, pour que ce qui est utopie devienne réalité : son combat infatigable doit nous servir d'exemple.

Toutes les citations sont extraites de : Louise Michel, La Commune, nouvelle édition établie et présentée par Eric Fournier et Claude Rétat, la découverte, poche 2015.

Anne Lescalier

3 questions à L'historien François Lassus

Le patrimoine de notre région porte de nombreuses traces d'organisation originale du travail qui renvoient à un collectif. Quelles sont les plus marquantes ?

Les forges, très nombreuses au XIXe siècle, ont laissé des vestiges très intéressants à Baudin (39), Baignes (70), Audincourt (25) ... Le site des forges de Baudin par exemple comprenait les forges, des bâtiments d'habitation, mais aussi une école, une bibliothèque et une église. Le modèle social développé était paternaliste, à tonalité catholique. Les ouvriers spécialisés qui étaient logés là étaient détenteurs d'un savoir-faire spécifique, transmis de génération en génération. Les propriétaires des forges avaient conscience que sans ce savoir-faire, la production n'était pas possible. Ces ouvriers avaient donc une prise sur leur travail et un certain poids face aux patrons, qu'ils ont perdu quand la région, du fait d'évolutions techniques, est passée à la production de produits exigeant une faible technicité et quand les ingénieurs ont pris la maîtrise des processus de production.

les Forges de Baignes



Les célèbres salines d'Arc-et-Senans sont quant à elles l'expression d'une volonté de contrôle de l'Etat. Le sel était à l'époque un monopole d'Etat, la gabelle était une source de revenus considérable et il fallait veiller à ce que les ouvriers ne sortent pas des salines avec du sel dans les poches ! L'architecture de l'usine est extraordinaire, mais elle répond à des exigences rationnelles d'organisation du travail. La maison du directeur se trouve au centre de l'usine, ce qui marque une volonté étatique affirmée. En revanche, les plans de la ville fournis a posteriori par Ledoux n'ont jamais été conçus dans le but de construire vraiment une telle ville : ce ne sont pas des « projets », mais des « propositions »... Moins connus sont les bâtiments construits à Besançon pour abriter des ateliers horlogers et donc avec de larges baies vitrées. On les trouve notamment square Saint-amour ou rue Gambetta. Les artisans horlogers de Besançon étaient

organisés selon un modèle nommé « établissage » : il y avait au XIXe siècle environ 500 ateliers indépendants, certains fabriquaient un type précis de pièce de montre, d'autres assemblaient ces pièces. La hiérarchie sociale était bien présente dans cette organisation, le patron avait son appartement côté rue et les ouvriers se rendaient aux ateliers par un escalier situé dans la cour intérieure. Les patrons étaient organisés en un « syndicat », formant « la manufacture », tandis que les syndicats ouvriers étaient menés par des figures hors pair et sont à l'initiative de ce qui deviendra la Maison du Peuple.

Peut-on inscrire ces collectifs de travail dans le cadre des utopies socialistes du XIXe siècle, notamment du fouriérisme ?

Pas vraiment ; ils relèvent plus du pragmatisme ou du paternalisme. Le fouriérisme a bien influencé les penseurs bisontins, mais il n'y a jamais eu de vraie mise en pratique dans notre région. Le familistère de Guise est certes inspiré de la pensée fouriériste, mais sans en être une application stricte. Il y a tout de même eu des tentatives de créer des collectifs de travail sur d'autres bases sociales en Franche-Comté. « L'association de production d'horlogerie des Cras à base communiste » du début du XXe siècle en est une, mais elle a laissé très peu de traces ; la communauté sur fonds de fraternité catholique, fondée par Marcel Barbu, en est une autre. Le personnage a quitté Besançon au début de la guerre pour s'installer en zone libre. Les expériences de coopérative issues de luttes sociales, que ce soit LIP ou FRALIB, n'ont pas de connotation fouriériste.

Mais alors, quelle est l'influence réelle des socialistes utopiques ?

La force des idées de Fourier, c'est le fantasme : il enthousiasme par un rêve total ! La lecture de ses œuvres est difficile mais passionnante et amène à réfléchir sur ce qu'est la société - sans vraiment donner de réponse, car ses propositions sont à mon avis non viables économiquement comme socialement. Il prend le contrepied de tout ce qui se faisait à son époque. Sa conception de l'organisation sociale selon les désirs est extraordinaire ! Une telle utopie constitue un moteur de progrès social par les idées émises, non par les réalisations possibles, et il faut en analyser les limites.

Du fromage et du vin !

En Comté existent des pratiques socio-économiques communautaires vivaces : de la gestion des biens communs au syndicalisme et aux mouvements associatifs...

«Depuis le XII^e siècle au moins, les droits dits «d'usage» sont attestés en Comté, notamment pour le ramassage du bois mort (par terre ou encore debout) ou du mort-bois (arbres non productifs), pour la pêche, le déplacement des animaux pour se nourrir, etc. L'ampleur de l'affouage (parfois «affuage» dans le pays de Montbéliard)



perdre jusqu'à nos jours. La vaine pâture, lieu communal «libre» d'usage, pour permettre le pâturage, résiste longtemps en Franche-Comté depuis le milieu du Moyen-Âge. On distingue la pâture ou paisson des bovins, la glandée ou panage des porcins. Elle persiste même après l'autorisation d'enclorre en 1768 et de multiples interdictions au XVIII^e siècle. L'assolement, notamment triennal, moyen de répartir les cultures et d'en conserver une en friches (jachère), est souvent la condition de l'existence de la vaine pâture.

Par ailleurs, les corporations (chonffes du Pays de Montbéliard) se mettent en place dans la plupart des métiers de l'artisanat dès la fin du Moyen Âge. D'abord surtout urbaines elles s'étendent au monde rural, notamment au XVIII^e siècle. Elles incluent des aspects sympathiques : débats collectifs plus ou moins démocratiques, prise en charge de la formation, entraide vis-à-vis de l'emploi (assistance professionnelle) ou des accidents de la vie : maladies, accidents, frais funéraires... (Cf. la « boîte des pauvres » que possèdent les chonffes).

La « fruitière-association » reste la référence reine pour tenter de trouver des origines aux mouvements communautaires et aux pensées sociales contemporaines. C'est une sorte de pré-coopérative d'exploitation laitière, où les diverses productions sont mises en commun pour assurer une meilleure production et répartition fromagère, et bien sûr présenter un poids plus solide lors des transactions commerciales vis-à-vis de l'extérieur. Nous en avons des traces en Comté depuis le XIII^e siècle (à Déservillers) mais il semble bien que sa fonction coopérative soit plus tardive (XV^e siècle). Cette fruitière est au

XVIII^e siècle, quand son organisation semble rigoureusement codifiée, un lieu d'exercice démocratique, chaque participant étant également possesseur d'une voix, quelle que soit l'importance de son apport. La Fruitière connaît son apogée à la fin du XIX^e siècle.

Peut-être 1 200 associations peuvent y être rattachées, ce qui montre une diffusion de grande ampleur et donc touche réellement l'entier pays comtois, y compris la plaine, car comme le note Michel VERNUS « dans un essor plus que séculaire, celles-ci descendent de la montagne ». Dès le début du XIX^es. il semble que les fouriéristes, à la suite de FOURIER qui évoquait le travail des paysans du Jura... pour faire un fromage nommé Gruyère, reconnaissent l'analogie entre la Fruitière et l'association qu'ils prônent.

Dès 1834 Victor CONSIDERANT dans Destinée sociale note que les paysans comtois, avec les fruitières « ont inventé les vertus de l'Association ». « Dans le domaine viticole jurassien, des pratiques communautaires, de partage des sols (les « cantons »), de rédaction de règlements, semblent avoir eu une importance sociale sur le premier fouriérisme. Au XIX^e siècle, quelques coopératives artisanales ou ouvrières se développent, favorisant un commerce plus équitable.

Elles sont souvent installées dans les secteurs de la pro-



duction alimentaire et dans la zone de travail du diamant autour de St-Claude. Elles deviennent vite également coopératives de consommation et de services : boulangerie, boucherie, pharmacie mutualiste... Une boucherie sociale, peut-être d'inspiration fouriériste, existe à Dole au milieu du siècle.

Plusieurs de ces Fraternelles, comme parfois elles s'appellent, sont de véritables coopératives de consommation, de biens comme de services ou d'activités culturelles. La Fraternelle de Saint Claude (depuis 1881), celle de Valentigney sont connues, surtout la première, hors de nos frontières. Ces coopératives, sociétés de prévoyance, sociétés d'entraide se mêlent aux maisons du peuple, aux communautés socialistes et au premier syndicalisme d'action directe.»

La Fraternelle (École de Saint-Claude) et son héritage

L'origine de La Fraternelle remonte à la création d'un Cercle ouvrier le 29 décembre 1878 au premier étage d'un café. Le cercle compta à l'origine sept membres fondateurs et ils ne seront jamais plus de trente ou quarante. Ils se considéraient avec fierté comme des ouvriers mais ce n'étaient pas des prolétaires : le mot ouvrier désignait celui qui exerçait un métier et qui travaillait de ses mains. C'était en majorité des artisans et des petits patrons ; plusieurs étaient membres de la loge Le Réveil de la Montagne fondée en 1877 et rattachée au Grand Orient de France. Ces petits patrons ou artisans avaient un attachement quasi religieux à la République, une république encore fragile : le souvenir du Second Empire, plébiscité par les populations, notamment rurales mais aussi les prolétaires, les tentatives de restauration monarchique, le bonapartisme étaient bien présents à leur esprit. Pour eux, le seul moyen

d'installer la République, était la conquête des voix ouvrières. Ce souci explique la décision du Cercle de créer en 1881 une société par actions à personnes et capital variables ayant pour objet principal l'alimentation populaire et ouvrière. Sans en avoir le nom, c'était bien une coopérative. Aucun membre n'avait plus d'une voix, quel qu'ait été le montant de ses versements. La réussite commerciale est immédiate mais on voit se profiler un risque de dégénérescence : les bénéfices seront-ils partagés ou collectivisés ? Les débats sont âpres entre les adhérents gagnés au socialisme et les modérés restés attachés à un modèle purement commercial de coopératives. En 1896 un ouvrier tourneur sur bois de la mouvance allemaniste*, parvient à faire adopter par le conseil d'administration et l'Assemblée générale les statuts de 1896 qui resteront ceux de La Fraternelle et des coopératives dites de l'École de Saint-Claude jusque dans les années 1960.



Le cœur, dans tous les sens du terme, est constitué par six articles spéciaux irrévocables et irrévocables dont voici les principaux :

- tous les bénéfices nets réalisés, prélèvement fait de la part qui sert à rémunérer le capital (emprunts et actions libérées) sont intégralement versés à la caisse sociale ;

- les fonds de réserve constituent un capital social et impersonnel servant à instituer tous les services de consommation et de production que la société jugera bon d'entreprendre, et dont les bénéfices serviront, par la suite, à l'institution de services de prévoyance, de secours et de retraite pour les associés. En collectivisant ses profits, La Fraternelle réalisait une sorte de « communisme sociétaire » :

elle créait un cycle vertueux du capital par ses services de consommation et de production, car ses profits revenaient intégralement aux travailleurs sous la forme de caisses sociales (vieillesse, maladie, chômage)

L'article 2 des statuts rendait possible l'aide à la création de coopératives de production, mais aussi de services culturels. Une dizaine de coopératives de production, dont les statuts avaient été calqués sur ceux de La Fraternelle, virent le jour (la coopérative Le Diamant, créée dès 1896, fut la première entreprise mondiale de taille du diamant).

En 1910 était inaugurée la Maison du Peuple, ruche d'activités économiques, syndicales, politiques et culturelles (cinéma, café, bibliothèque, salles de musique, théâtre, imprimerie).

La fraternelle actuelle est l'héritière de cette expérience réussie. Cette association (loi 1901) a reçu pour le franc symbolique en 1983 des derniers coopérateurs du Jura les bâtiments de la Maison du Peuple. Restaurée en respectant l'architecture de l'époque, la Maison du peuple est aujourd'hui le premier pôle de création culturelle et d'action éducative du sud de la Région Bourgogne-France-Comté, grâce à une équipe de salariés étroitement associés à ses activités, à ses cinquante bénévoles et à ses 400 adhérents. Ses trois cinémas, son théâtre des années 1910, son café classé, ses archives ouvrières, son atelier d'arts plastiques, sa boutique accueillent résidences d'artistes, conférences, chercheurs, scolaires, visiteurs de son exposition permanente Archéologie d'un rêve. Ses activités couvrent plus de la moitié de son budget.

Elle est la digne héritière des pionniers que furent les inventeurs de cette formule de coopératives dite de l'École de Saint-Claude.

* Mouvement allémaniste : Le POSR (Parti ouvrier socialiste révolutionnaire) ou « parti allemaniste » est issu en 1890 d'une scission de la Fédération des travailleurs socialistes de France menée par Jean Allemane. Les allemanistes du POSR se distinguent au sein des partis socialistes de l'époque par la primauté donnée à l'action syndicale sur l'action politique, par le thème de la grève générale et aussi par l'antimilitarisme. Le POSR a donc été un vivier de futurs militants du syndicalisme révolutionnaire.

Roger Bergeret, administrateur de La fraternelle, février 2021. <http://www.maisondupeuple.fr>



«Le travailleur en achetant à la coopérative alimente un fond social qui lui permet à la fois de s'assurer, de se distraire, de s'éduquer, mais aussi d'accumuler un capital suffisant pour étendre le système.»

Foyer économique, la maison du peuple est aussi un foyer éducatif avec un théâtre, un cinéma, une bibliothèque et une université populaire.

Elle accueille la seule salle de sport de la ville.

Grâce à son imprimerie elle édite un journal, Le Jura socialiste, diffusé dans toute la région et elle héberge le siège du parti socialiste local.»

Interview de Charles Piaget, grande figure militante de la lutte des LIP

Quelles étaient les conditions de travail chez Lip avant le conflit ?

Les ouvriers horlogers travaillaient en gradins, dans un silence total, sans un murmure. Les ouvriers spécialisés avaient le plus sale boulot et c'était surtout des femmes. Leur horizon était limité aux 50 cm de leur surface de travail, sur des chaînes de production en ligne. En 68, les Lip ont visité pour la première fois leur propre usine : ils sont allés dans les autres services, qu'ils ne connaissaient pas ! Les patrons avaient la culture du secret, à cause de l'espionnage industriel, mais aussi par mépris des salariés.



Quand et comment est-ce que la lutte des Lip a commencé ?

Lip subissait une forte concurrence d'autres marques comme Kelton, Timex... et avait ouvert son capital à un groupe suisse, Ébauches SA. En avril 73, le directeur a démissionné et le tribunal de commerce a nommé des administrateurs provisoires. La grève a commencé à ce moment-là. La direction ne donnait que peu d'informations. Le 12 juin a marqué une accélération et une médiatisation du mouvement avec la séquestration des administrateurs et la découverte du vrai plan d'Ébauches SA : fermeture du site, licenciements et réduction des activités de Lip à du montage. Mais cela faisait plusieurs mois déjà qu'on réfléchissait à d'autres solutions. Bien avant le début de notre lutte, on a toujours fait attention à rassembler tout le monde. On insistait sur le fait qu'il n'y avait pas de différence entre travailleurs « intellectuels » et « manuels ». On avait la règle 90-10 : 90 % du temps avec les salariés et 10 % dans les relations avec le patronat.

Votre lutte s'est-elle organisée à ce moment-là sur des bases théoriques ou pragmatiques ?

Certains d'entre nous avaient bien une culture politique, mais c'est surtout la situation qui a déterminé nos choix. Tout le monde avait compris que les lois étaient du côté du patronat et on a été hors-la-loi. On ne voulait pas que Lip ferme et on a occupé l'usine. Mais on avait compris que continuer à toucher un salaire était indispensable pour que la lutte puisse durer, donc on a commencé à vendre les montres qu'on avait réquisitionnées, et en-

suite on a relancé la production. Les ouvrières ont réorganisé leur façon de travailler, elles savaient être capables de faire de la qualité. Pour les débats et les prises de décision, on a voulu un fonctionnement ouvert. Il y a toujours eu information et concertation de tout le monde, syndiqué ou pas. L'assemblée générale tranchait entre les différentes propositions. Le débat devait être constructif, on veillait à ce que ça ne tourne pas au match oratoire. On a aussi compris que la personnalisation était un défaut important, que le contrôle collectif par l'AG était le seul moyen d'éviter.

Et là, des milliers de salariés sont venus à Besançon vous soutenir, vos montres se sont vendues partout, y compris via des réseaux clandestins. Est-ce que vous vous attendiez à une telle solidarité ?

Non, ça nous a surpris ! Notre forme de lutte a plu et a débordé le cadre de la petite région. On a ouvert les portes de l'entreprise, tout le monde pouvait rentrer : les gens qui nous apportaient leur soutien, les journalistes, les cinéastes... Des groupes de 60 pays différents sont venus voir ce qu'on faisait, l'espoir était immense. Les gens venus de l'extérieur nous apportaient aussi leurs idées, leur savoir-faire. Mais la réponse n'a pas tardé à venir : évacuation de l'usine, et puis lâchage de Lip concerté par ses fournisseurs et ses clients.

Est-ce que vous aviez prévu une telle opposition de la part du patronat et du gouvernement ?

On n'avait pas senti que ce serait à ce degré... Tout a été fait pour nous casser. La droite ne pouvait pas accepter de voir des salariés victorieux qui pourraient servir de modèle à d'autres. La majorité des patrons disait : « nous n'avons rien à gagner de vouloir prouver qu'on peut relancer une entreprise sans licenciements ». Le préfet surveillait tous les jours le nombre de présents aux AG (il y envoyait des RG) et a choisi le moment pour intervenir et évacuer l'usine. Notre lutte a duré de 73 à 81, ça a été terriblement dur. Mais si c'était à refaire, je le referais !

Propos recueillis par Nathalie FAIVRE



Lisez Vallès !

La Commune débute le 18 mars 1871 ; soixante-treize jours plus tard elle est écrasée à l'issue de "la semaine sanglante". Acteur et témoin de la période, infatigable lutteur pour l'instauration d'une République sociale, Jules Vallès est un auteur à lire d'urgence.

La production littéraire de l'époque a donné le ton : les gens de lettres à l'exception de Rimbaud, Verlaine, Hugo et Vallès se sont déchainés contre la Commune. La critique littéraire a jeté un voile pudique sur les écrits anticomunards souvent très violents et condamné à l'oubli les textes qui ne vouaient pas aux gémonies « les insurgés ». Pour Jules Vallès, le jugement était simple : ce n'était pas un écrivain mais un plumitif, un simple journaliste. En publiant des journaux tels La Rue, Le Peuple, Le Réfractaire, il a consacré, certes, l'essentiel de son activité à essayer de faire vivre une presse engagée mais a aussi laissé derrière lui une production romanesque importante.

Le Cri du Peuple (1) est le dernier journal qu'il a lancé. Le premier numéro paraît le 22 février 1871 au lendemain de l'arrivée à Versailles du chef du gouvernement A. Thiers, venu négocier les conditions d'un traité de paix ; le 12 mars, il est interdit ; il reparait le 21 mars, 3 jours après la proclamation de la Commune. Le 23 mai, pendant la « semaine sanglante », sa publication est suspendue. Vallès échappe aux troupes versaillaises et entame une longue période d'exil ponctuée par une condamnation à mort par contumace le 14 juillet 1872. Après le vote en 1880 de la loi qui amnistie les communards, Vallès rentre à Paris. Le Cri du Peuple paraît à nouveau et continue à paraître jusqu'à la mort de son rédacteur en chef en 1885.

La lecture du Cri du peuple permet de se faire une bonne idée de ce que fut la Commune ; il est cependant plus facile et plus passionnant de consulter le témoignage de Jacques Vingtras alias Jules Vallès dans le dernier volet de la trilogie (2) dont il est le héros. L'insurgé est l'épopée de la Commune par quelqu'un qui l'a vécue : plus encore que dans L'enfant dans Le bachelier, Jacques

Vingtras poursuit le jeu de miroir entre auteur et héros pour que l'écrivain ne s'efface jamais devant l'acteur. Ce "roman-vérité" paru sous sa forme définitive en 1886, après la mort de Vallès, témoigne des qualités d'écriture d'un auteur toujours victime d'ostracisme : il est attaqué sur la forme de son œuvre car ses idées révolutionnaires dérangent ceux que la perspective de nouvelles Communes effraye.

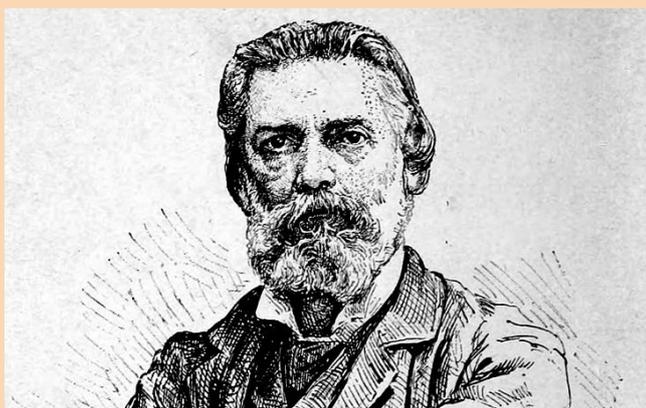
Et pourtant... ce récit est profondément novateur dans son écriture et sa construction parfois qualifiées de « cinématographique ». Acteur-auteur immergé dans l'histoire Vallès inaugure un genre littéraire illustré au XXe siècle par La condition humaine d'André Malraux. De sa pratique journalistique Vallès a conservé le sens de la formule et du raccourci : « La sociale, la Marianne - deux ennemies ! ». Il cultive aussi l'art du portrait en quelques traits : « Vermorel... un ex-enfant de chœur qui a déchiré sa jupe écarlate un jour de colère - il y a un pan de cette jupe dans son drapeau ». Du romancier, il a le sens de la mise en scène et de la notation pittoresque ; le 10 janvier 1870, il note : « Des femmes partout - Grand signe ! - Quand les femmes s'en mêlent, quand la ménagère pousse son homme, quand elle arrache le drapeau noir qui flotte sur la marmite pour le planter entre deux pavés, c'est que le lendemain le soleil se lèvera sur une ville en révolte. »

Alors pour le 150^{ème} anniversaire de la Commune, lisez la trilogie. Dans l'ordre ou le désordre, peu importe... mais lisez et faites lire Vallès.

Jean-Pierre BILLOT

1) pour lire le Cri du Peuple se rendre sur le site de la Bibliothèque Nationale: www.bnf.fr

2) Vallès a enfin obtenu la reconnaissance suprême pour un auteur une édition dans la Pléiade (tome 2 pour la trilogie); mais vu leur pouvoir d'achat qui n'est pas encore revalorisé, les lecteurs pourront utilement se rabattre sur une édition de poche ou télécharger gratuitement l'œuvre sur un site d'e-books gratuits.



Bulletin académique - SNES-BESANÇON
ISSN 0399 774x - CPPAP 1222S05578 - 19 av. Droz - 25000 Besançon
DISTRIBUÉ PAR LA POSTE
DÉPOSÉ A BESANÇON PPDC LE 31/03/2021 DATE LIMITE DE DISTRIBUTION LE 07/04/2021

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE